

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 NOVEMBRE 2020 à 20 H

- 1- Le compte rendu de la séance du 1^o octobre 2020 est approuvé
- 2- **Adressage ARCOPOLE** : il est approuvé par le Conseil Municipal (moins une voix) sur le document qui avait été laissé en Mairie pour consultation. Une délibération sera prise en ce sens.
- 3- Des **arrêtés** seront pris par M. le Maire pour l'installation de panneaux de signalisation dans le village : sens unique pour la rue de l'Eglise avec 2 interdictions de tourner à son intersection avec l'Avenue d'En Barthe, le sens interdit en bout du lotissement de la Richarde va être supprimé et déplacé sur la sortie du Chemin du Champ Grand, un panneau STOP (avec marquage au sol) remplacera le *Cédez le passage* à l'intersection Avenue d'En Barthe/Route de Caunes, il est envisagé aussi d'installer des panneaux aux entrées du village signalant la priorité à droite.
- 4- M. le Maire fait le compte rendu du Conseil d'école au cours duquel il a été demandé à la mairie l'installation d'une alarme dans la classe, ainsi que l'acquisition d'un video projecteur. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour ces achats, et met en attente l'installation d'un grillage sur les murs de l'école en bordure des rues.
- 5- **Congés exceptionnels des agents** : Gaelle Goruchon rappelle que contrairement au secteur privé, les congés exceptionnels des agents de la fonction publique (décès d'un proche, mariage,...) sont laissés à l'appréciation de l'administration de tutelle. Elle propose que la grille soit identique au secteur privé. Le conseil vote à l'unanimité en ce sens.
- 6- **Défibrillateur** : Les établissements recevant du public ont l'obligation d'installer depuis le 1^o janvier 2020 un défibrillateur dans le bâtiment. La salle des fêtes d'Albine rentre dans ce cadre (ERP catégorie 3). Plusieurs devis ont été demandés, et c'est le D.A.E. proposé par SCHILLER qui a été retenu (coût 1425 € TTC). Une convention de maintenance étant prévue, une délibération sera prise en ce sens.
- 7- Les diverses commissions présentent le rendu de leurs travaux
- 8- **Point sur la CCTMN** Les 3 délégués de la Commune d'Albine informent l'assemblée sur le fonctionnement de la Communauté de Communes.
- 9- **Questions diverses** :
Les taux du contrat de prévoyance des employés ayant fortement augmenté, un courrier de résiliation a été envoyé à Harmonie Mutuelle. Des demandes ont été faites auprès d'autres organismes (Groupama, MNT), et une offre mutualisée a été proposée par le Centre de Gestion.